



JEAN-LOUIS SENEQUE

MINEURS EN SERIE

LES PREMIERS PAS DE L'INSPECTEUR BAYLE

Jean-Louis Sénèque

Mineurs en série

Les premiers pas de l'inspecteur Bayle

© Jean-Louis Sénèque, 2026

ISBN numérique : 979-10-439-0035-8

Librinova”

www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

« L'homme est un loup pour l'homme » *Hobbes*

PROLOGUE

Tu seras un flic, mon fils

Versailles, 1^{er} septembre 1993, 06h25

Reprenant ses habitudes de l'Ecole Supérieure des Inspecteurs de la Police Nationale de Cannes-Ecluse (ESIPN), Jean-Yves anticipa la sonnerie stridente du réveil.

Après la douche et un petit déjeuner roboratif qu'il partagea avec sa compagne, Véronique DOMBES, l'échéance du départ s'approchait inexorablement.

Il enfila une tenue élégante et confortable tout comme sa compagne, pour faire une première bonne impression.

Elle appréhendait moins que lui, leur premier jour de travail, dans leur service d'affectation choisi en sortie de formation scolaire professionnelle.

L'un et l'autre, dans leur service respectif, commençaient leur journée à 09h00.

Entre concentration et, il faut bien le reconnaître, une certaine appréhension, porte documents en main, Ils descendirent fièrement les quelques marches les amenant au pied de leur immeuble.

Ils rejoignirent la gare SNCF de VIROFLAY Rive Droite, pour prendre le train en direction de la Défense, en détaillant machinalement les autres voyageurs.

Véronique trouva à son compagnon un air martial et imposant avec sa stature dépassant le mètre quatre-vingt-dix, impeccable dans son grand costume anthracite.

Plutôt scientifique dans l'âme et pratiquant d'arts martiaux, il n'avait pas pour autant d'appétence particulière pour le « saute dessus », parfois nécessaire dans le métier.

C'était davantage son goût prononcé pour la recherche de la vérité qui le fit entrer en Police comme on entre dans les ordres.

Le feu sacré.

A 25 ans, fraîchement sorti des études de droit et l'accomplissement de ses obligations militaires, Jean Yves n'avait pas fait ce choix de métier, et de cette spécialité plus précisément, par hasard.

Entre les fascicules promotionnels sur papier glacé du métier d'Inspecteur de Police, le temps de la formation théorique à l'école des Inspecteurs et l'arrivée en service, un fossé abyssal séparait le désir d'intégrer ce corps institutionnel prestigieux et ce que les anciens appelaient « la réalité du terrain ».

Jean Yves n'en était toutefois pas particulièrement surpris ou décontenancé, pour avoir échangé avec des policiers et enquêteurs aguerris, avant d'entamer toute candidature.

Il en avait aussi beaucoup discuté, par la suite, avec celle qui allait devenir sa compagne, à l'Ecole de police où il l'avait rencontrée.

Véronique, du reste, approuvait le choix de poste de son compagnon en sortie d'école, pensant que cela pouvait correspondre à la fois à son état d'esprit et ses capacités analytiques.

Elle le lui avait d'ailleurs conseillé et avait touché juste.

Entre la soif de connaissances et le désir de s'insérer dans la peau d'un bon enquêteur, Jean-Yves fit son entrée dans la Police, et plus spécialement celle chargée des mineurs et des mœurs, avec humilité.

Jean-Yves, peu habitué à la vie d'Ile de France, fut saisi du comportement presque mécanique des usagers du train de banlieue.

Il observa en silence le manège de ceux qui se plaçaient opportunément à l'endroit exact où les portes de la voiture allaient s'ouvrir, en léger décalage, pour laisser d'abord sortir certains usagers qui descendaient à cette station.

Cette phase accomplie, les voyageurs pressés se dirigeaient rapidement vers les sièges encore vacants en montant rapidement dans la voiture. La sonnerie de fermeture des portes retentit.

Arrivés à la Défense, Véronique et Jean-Yves se quittèrent avec un prompt baiser et se dirigèrent chacun vers leur prochain transport pour leur destination finale.

Véronique se rendait par un autre train de banlieue vers la CELLE SAINT CLOUD tandis que Jean-Yves se dirigeait vers la station du RER A, en direction de SAINT GERMAIN EN LAYE.

A la gare de NANTERRE Ville, il descendit de la rame et marcha pour les quelques centaines de mètres qui le séparait de son service.

Devant les portes vitrées de l'accès principal du bâtiment abritant le service, une structure métallique aux formes sinueuses et parties saillantes, annoncée comme étant une œuvre d'art au concept moderne, accueillait les personnels et les usagers du service public.

Quatorze inspecteurs de police stagiaires, fraîchement sortis de l'E.S.I.P. N, faisaient leur entrée au Commissariat de Police de Nanterre, pour intégrer le SDM 92, le service départemental des mineurs des Hauts de Seine.

Les stagiaires commençaient déjà à se présenter à leurs futurs collègues en attendant d'être reçus par le chef de service, le commissaire Jacques PERNET.

Entre appréhension et excitation de la découverte de leur premier service d'affectation, les souvenirs des choix des postes étaient dans tous les esprits des stagiaires.

Des sensations analogues, au moment du choix décisif du premier poste en sortie d'école jusqu'au crissement de la craie sur le tableau dans la case individuelle correspondante au poste retenu, étaient ressenties.

En fonction de leur rang de classement en sortie d'école, les inspecteurs stagiaires les moins bien classés voyaient leurs possibilités de choix de poste se réduire après les choix formulés par leurs prédécesseurs à leur rang.

Le commissaire Jacques PERNET entra dans la salle de réunion où tous les effectifs étaient réunis, titulaires comme stagiaires.

L'homme, aux allures de mannequin, aurait pu avoir une autre carrière que celle de policier, songea Jean-Yves.

De grande taille, avec une morphologie d'athlète, vêtu d'un costume de couleur anthracite parfaitement ajusté, le commissaire dégageait un charisme et un magnétisme indéniables.

Après un discours d'accueil bien huilé, il évoqua, avec précision, les performances du service en soulignant la qualité des enquêteurs et de leurs productions.

Entre le panégyrique du SDM 92 et les qualités de son dirigeant en filigrane, il n'omit point la confiance accordée par les magistrats du Parquet spécialisé Mineurs.

Huit stagiaires devaient être affectés au siège du service à NANTERRE, tandis que les six autres avaient fait le choix d'intégrer plutôt l'antenne sud du service, basée à ANTHONY.

L'antenne sud étant chargée de la gestion dans la thématique judiciaire de la police des mineurs de la partie sud du département des Hauts de Seine dans sa configuration ordinaire.

Bien qu'appartenant à la Sécurité publique, le Service départemental des Mineurs, outre sa compétence matérielle ordinaire en matière de police des mineurs, intervenait aussi sur tout le département dans le domaine de la lutte contre le trafic de stupéfiants de drogues dites « douces ».

Les drogues dites « dures » relevaient de la Police Judiciaire, du Service Départemental de la Police Judiciaire des Hauts de Seine.

Trois inspecteurs stagiaires firent le choix de du groupe « mineurs » proprement dit, tandis que les cinq autres portèrent leur choix sur le groupe « stups ».

Cependant, il ne s'agissait pas d'un choix complètement étanche, car des interventions ponctuelles, en soutien de leurs collègues d'un autre groupe, n'étaient pas à exclure.

Après leurs entretiens individuels respectifs avec le commissaire PERNET, les inspecteurs novices Arnaud DUFOIS, Frédéric PERRIN et Jean-Yves BAYLE rejoignaient leurs collègues titulaires du groupe mineurs.

Chaque stagiaire partageait le même bureau qu'un inspecteur titulaire qui assurait le rôle de formateur et de tuteur.

Avant d'effectuer des enquêtes complexes délictuelles voire criminelles, les enquêteurs néophytes se voyaient confier des enquêtes qualifiées de « sociales » car ne portant pas spécifiquement sur des incriminations pénales, du moins à première vue.

Attributaires d'un petit portefeuille de dossiers à traiter, les stagiaires n'avaient guère d'autre choix que de prendre connaissance des enquêtes déjà bouclées ou en bonne voie de l'être.

Ils devaient s'imprégner de l'état d'esprit et de la méthode d'investigation spécifique à un service spécialisé comme celui-ci, avant de voler de leurs propres ailes.

L'observation de la réalisation des enquêtes par leurs aînés est aussi

indispensable pour nourrir sa propre expérience avant de se lancer – progressivement – dans le grand bain.

Les Inspecteurs titulaires Alain PETERSEN, Christophe GROSNAN et Loïc PRIETO se montraient aussi pédagogues que possible auprès de leurs jeunes collègues.

Après la pause méridienne, l'observation des collègues du service et de leur activité se poursuivait.

On était bien loin des procédures théoriques et idéales confectionnées lors des exercices en Ecole.

A la faveur d'une interruption dans le travail d'investigation du moment, certains inspecteurs emmenaient les stagiaires alternativement pour un « tour du propriétaire » nécessairement réduit et limité aux bâtiments et contacts des partenaires institutionnels de l'Administration.

Jean-Yves ne vit pas la journée passer et emmagasina déjà de nombreuses informations précieuses.

A 19h00, il rejoint à pied la gare RER de NANTERRE ville en direction de la DEFENSE.

Comme des zombies aux visages inexpressifs, les voyageurs attendaient toujours méthodiquement, à un repère précis sur le quai, l'arrivée de la rame.

Une pensée triste l'envahit soudain, à l'idée que cette pratique devienne sa propre routine quotidienne pendant des années.

Lorsque le train fut à quai, il entra dans la voiture et trouva une place vacante.

Le train arriva rapidement à sa destination, Jean-Yves se dirigea vers le quai du train qui devait le ramener à la gare de VIROFLAY RD, proche de son domicile.

Dans son nouveau train, il laissa vagabonder ses pensées dans une douce rêverie.

Il était tellement content, et même excité, à l'idée de raconter sa journée à Véronique et d'entendre le récit de sa propre journée de rentrée.

Devant leur dîner, ils échangèrent avec enthousiasme les impressions sur leur nouveau service et leurs rencontres avec leurs nouveaux collègues de travail.

Il fut question de matériels, de méthodes de travail, d'ambiance dans le service.

Véronique ne put réprimer un sourire lorsque son compagnon évoqua les machines électriques pour taper les procès-verbaux en comparaison de celles, mécaniques et véritables antiquités, mises à disposition des enquêteurs dans son service généraliste.

Cela contrastait néanmoins avec la formation en informatique et en dactylographie, reçue en Ecole, comme une promesse d'un accès imminent à des équipements informatiques modernes dans les services.

Il n'en fut rien.

Jean-Yves avait même une connexion internet par l'ADSL chez Véronique et lui, avec un pc et une imprimante, ainsi que les derniers logiciels du moment.

Cela s'était déjà démocratisé dans de nombreux foyers.

Il n'en fut pas découragé pour autant, tant il prenait à cœur les missions qui allaient lui être confiées, plus importantes que les considérations matérielles.

Il s'accommoderait des moyens mis à sa disposition, comme pour ses collègues, plus modernes que ceux fournis à sa compagne et ses collègues.

Habitués à leur vieille machine et parfois hostiles à la modernité et au progrès, ses collègues, parmi les plus anciens, avaient conservé leur vieille machine mécanique sur laquelle ils avaient fait leurs premières gammes.

Très rapidement, les jours, les semaines et les premiers mois passèrent pratiquement sans qu'il ne s'en rendit compte.

La police des mineurs était exigeante, souvent éprouvante aussi en ce qu'elle touchait à ce l'âme humaine pouvait avoir de plus sombre en opposition à l'innocence de l'enfance.

La discipline était aussi valorisante quand les qualités professionnelles de l'enquêteur permettaient de faire émerger la vérité sur les situations sensibles et souvent complexes.

Au fil du temps, mettant de côté le côté glauque d'un certain nombre d'affaires, Jean-Yves appréhenda ces dossiers comme une partie d'échecs, avec les placements des pièces jusqu'à la conclusion.

Contrairement aux services de police généraliste de Sécurité Publique, dans lesquels les inspecteurs fraîchement affectés étaient surtout cantonnés à recueillir des plaintes qu'à faire des enquêtes.

Les enquêteurs en service spécialisé étaient souvent mieux lotis.